

Perspectives budgétaires 2025 : Le financement du transport collectif

La [Commission sur les finances et l'administration](#) consulte la population montréalaise sur les perspectives budgétaires de Montréal, spécifiquement en lien avec le financement métropolitain du transport collectif.

Cette consultation publique permet à la population montréalaise, aux experts et expertes et aux organismes d'échanger avec les personnes élues et les fonctionnaires sur des sujets de nature budgétaire, afin de leur communiquer leurs enjeux, leurs idées et leurs préoccupations.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter la page ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2025.

Étape 1 — S'informer

Le document de consultation sera présenté lors d'une **séance publique d'information**.

Date et heure : **Lundi 6 mai 2024, à partir de 9 h 30**

Lieu : **Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal**
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (édifice Lucien-Saulnier)

Webdiffusion : La séance publique sera aussi accessible en direct et en différé à partir de ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2025

La présentation sera suivie d'une période de questions. Pour participer, inscrivez-vous à partir du [formulaire en ligne](#) ou sur place, dès 9 h.

Étape 2 — S'exprimer : divers moyens à votre disposition

Pour vous exprimer sur le thème de la consultation prébudgétaire, vous pouvez :

Présenter un mémoire à la Commission lors des audiences publiques prévues les :

- Lundi 27 mai 2024, à 9 h 30 — Lieu à confirmer
- Lundi 27 mai 2024, à 13 h 30 — Lieu à confirmer
- Mardi 28 mai 2024, à 9 h 30 – Par visioconférence
- Mercredi 29 mai 2024, à 13 h 30 — Par visioconférence

L'inscription pour présenter un mémoire lors de ces séances est obligatoire. Vous pouvez le faire à partir du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 514-872-3000. **La date limite d'inscription est le 21 mai 2024, à 17 h.**

Déposer un mémoire ou une opinion par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur les finances et l'administration
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

La date limite pour transmettre un mémoire est le 29 mai 2024.

Étape 3 — Participer à l'assemblée d'adoption des recommandations

La Commission adoptera ses recommandations lors d'une **assemblée publique webdiffusée**.

Date et heure : **Vendredi 14 juin 2024, à 13 h**

Webdiffusion : La séance publique sera accessible en direct et en différé à partir de ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2025

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée sur le même site.

Renseignements

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514-872-3000
commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)